

Les + du dispositif

► Certification partielle ou totale

En fonction de vos objectifs, vous pouvez choisir de vous positionner sur la certification complète ou sur un ou plusieurs blocs de compétences.

► Adaptabilité

Le mode d'organisation de la formation prend en compte vos acquis, vos objectifs et vos rythmes. Il vous est donc possible de mixer des blocs de compétences d'une certification de niveau V ou IV*.

► Individualisation

Vous avez à votre disposition un ensemble de ressources et de moyens pédagogiques nécessaires à votre parcours de formation et aux situations d'apprentissage.

► Modalités pédagogiques innovantes

Classes collaboratives, travaux en mode projet, outillages numériques... rythment vos apprentissages.



Les blocs de compétences, qu'est-ce que c'est ?

Les blocs de compétences sont des **ensembles homogènes et cohérents de compétences qui composent une certification professionnelle.**

Ces compétences sont évaluées, validées et tracées et permettent l'obtention d'un titre ou diplôme, en plusieurs étapes si nécessaire.

En effet, les blocs sont cumulés tout au long du parcours d'un individu et peuvent être obtenus au cours d'une formation ou d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

*cf. plaquette 2 du dispositif.

Contacts et informations

GRETA 89

Antenne d'Auxerre

Tel. 03 86 72 10 40

44 boulevard Lyautey

BP 80053

89010 AUXERRE Cedex

Hidayet ACAR

Conseiller en Formation Continue

hidayet.acar@ac-dijon.fr

Élodie LEBLOND

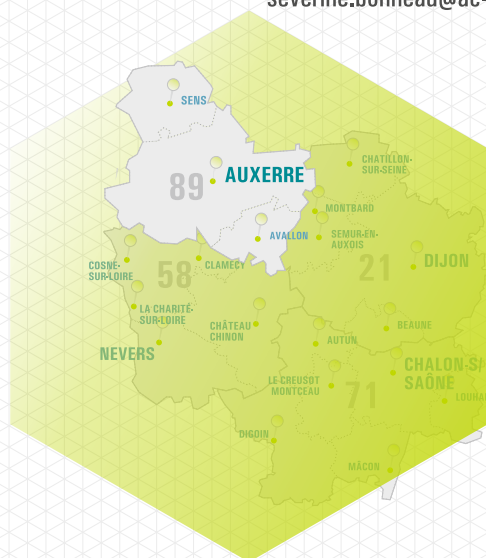
Coordinatrice

elodie.leblond@ac-dijon.fr

Séverine BONNEAU

Assistante

severine.bonneau@ac-dijon.fr



www.bourgogne-greta.fr



Facebook
gretabourgogne



Twitter
greta_bourgogne



Dispositif Électricité / Domotique de Niveau IV

Faites rythmer parcours de formation
avec flexibilité, individualisation
et personnalisation



GRETA 89)))
FORMEZ-VOUS À DEMAIN



avec le Fonds social européen (FSE)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



A savoir
Mixez les blocs de compétences des certifications de niv. V et IV en fonction de votre projet professionnel.

Le dispositif « **ÉLECTRICITÉ / DOMOTIQUE** » de Niveau IV du GRETA 89 permet la réalisation de parcours de formation adaptés à chacun.

Le parcours est constitué d'une association de blocs de compétences au sein d'une même filière.

Cette association peut conduire à la validation d'une certification ou à la validation de blocs de compétences polyvalents.

Métier et certification visés grâce au dispositif

- ▶ Technicien en électricité et automatismes du bâtiment
Titre professionnel « Technicien(ne) en électricité et automatismes du bâtiment » - Niveau IV

Informations pratiques

Public

- ▶ Demandeurs d'emploi

Dates et durée de la formation

- ▶ Entrées / sorties permanentes
- ▶ **Durée totale** : 2000 heures maximum
- ▶ **Durée entreprise** : 2 à 6 semaines pour chaque bloc de compétences visés

Lieu de formation

- ▶ **GRETA 89, Antenne d'Auxerre**
44 boulevard Lyautey
89010 Auxerre Cedex

Financement

- ▶ Formation financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences.

Un contenu adapté à votre projet professionnel

OBLIGATOIRE **Sas d'entrée | positionnement** 14h
Accueil / Mises en situation professionnelles correspondant aux blocs de compétences de la filière / Expertise et conseils pour établir un parcours de formation professionnel cohérent

RECOMMANDÉ **Module sécurité et transition énergétique**
SST (14h) / Échafaudage R408 (14h) / FEE BAT RENOVE et PRAXIBAT (35h) / Quali'PV Elec (35h) / Habilitation électrique BR (21h) / CACES® R386 1B et 3B (35h)

SELON PROJET PROFESSIONNEL **Blocs de compétences de la certification**
▶ **BdC 1** : Réaliser la distribution, la mise en service et la maintenance d'une installation électrique de locaux (315h) **obligatoire**

- ▶ **BdC 2** : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solution d'efficacité énergétique dans les bâtiments (210h)
- ▶ **BdC 3** : Définir et installer l'intercommunication de confort, d'économie d'énergie et assurer la maintenance (105h)

OBLIGATOIRE **Accompagnement aux certifications et examens** 28h

Rédaction de documents (dossier professionnel, livret des évaluations en cours de formation ...) / Mise en situation d'examen (épreuve pratique, entretien technique, questionnaire professionnel ...)

RECOMMANDÉ **Savoirs de base professionnels** 70h
Communication orale et écrite / Mise à niveau en mathématiques et sciences physiques / Bureautique / Développement Durable, RSE / Citoyenneté et employabilité